

On dirait d'un fou

Autor(en): **Regula, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **27 (1963)**

Heft 107-108

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ON DIRAIT D'UN FOU

Au premier coup d'œil on est tenté de supposer que la phrase explicative *On dirait un fou* contient l'exclamation d'un discours direct (*On dirait* : « *Un fou !* ») incorporée dans la structure de la phrase sous forme d'un objet interne¹. Cette interprétation n'est qu'une petite modification de celle donnée il y a longtemps par G. Ebeling. Mais son application à la forme littéraire *On dirait d'un fou*, proposée aussi par l'élève de A. Tobler, nous semble forcée. Ce qui nous donne à réfléchir, c'est l'emploi frappant de la préposition *de*, puisque une exclamation : « *D'un fou !* » serait, à notre avis, une construction artificielle².

L. Spitzer voulait expliquer la locution *on dirait de* + substantif par l'influence de *parler de*. Quoique *dire* et *parler* puissent, dans certains cas, coïncider au point de vue sémantique — cp. *dire vrai* et *parler chrétien* —, une combinaison *dire de* au sens de *parler de* ne convient pas à la valeur de la locution en question, qui ne renferme pas un « objectoïde³ »

1. D'autres cas d'incorporation : *On disait pis que pendre de lui* avec un infinitif impératif désémotionalisé ou objectif. — *Crier haro, merci, miracle, famine, misère, au feu, au voleur, au sacrilège*, etc. Les derniers trois exemples sont, au fond, des « découpés syntaxiques ». — *On croirait l'ancre d'une pythonesse* (A. Daudet). Cp. lat. : *urbem captam diceres* (Cicéron, in Verrem, IV, 28, 52). *Italiam primus conclamat Achates* (Virgile, En. III, 523. — *formosam resonare doces Amaryllida silvas* (id., ecl. I, 5) (par contre : *resonent mihi 'Cynthia' silvae*, Properce, I, 18, 31). *Pantomimi chorum, non patris familiae triclinium crederes* (Pétrone, 31).

2. On se gardera de comparer une exclamation comme : *Oh, de ce Bompard !*, qui a une tout autre couleur sémantique. Une explication de ce type de phrase « contemplative », qui se trouve déjà dans la Vie d'Alexis, n'a pas encore été essayée. Court-on grand risque de ramener cette phrase elliptique à la forme pleine : *Ce que c'est de... !*, où *de* introduit un « sujet de propos ». Nous y reviendrons au cours de l'exposé. Dans l'autonomisation ce membre de phrase devient l'énoncé, chargé d'une note affective. A cause du caractère thématique le sujet transformé en phrase ne peut constituer qu'une interrogative ou une contemplative, p. ex. *Accident ? — Et les lions ? — Une âme enfermée !* (Phrase contemplative à matière cristallisée).

3. Sous ce terme crée par K. v. Etmayer nous entendons l'objet prépositionnel.

de propos, mais un raccourci d'« objectif ¹ » exprimant une comparaison esquissée. Comme le prépositionnel, faisant fonction d'un objet interne secondaire qui spécialise ou concrétise le sens verbal, ne dépend pas directement du verbe *dire*, il faut tenter une autre voie de l'interprétation. Nous croyons ne pas faire fausse route en supposant que nous sommes en présence d'une expression elliptique, dont la solution s'offre en deux formes :

1. La première nous en est suggérée par l'emploi analogue du verbe *entendre*, qui, au cas parallèle, se construit aussi avec *de* + substantif. Voici deux exemples : *Notre lièvre n'avait que quatre pas à faire, j'entends de ceux qu'il fait lorsque, près d'être atteint, Il s'éloigne des chiens, les renvoie aux calendes Et leur fait arpenter les landes* (La Fontaine, *Fables*, VI, 10). *La fenêtre, c'est le vrai passe-temps d'un étudiant, j'entends d'un étudiant appliqué* (R. Tœpffer). Ces passages nous montrent l'emploi intransitif ou absolu du verbe *entendre*, dont le complément direct (le pronom neutre *cela* ou *le*), est sous-entendu. *J'entends de...* serait à traduire en allemand par : « Ich verstehe (meine) dies bezüglich... » — « ich verstehe darunter ». « meine damit... »².

Que *cela* ou *le* « synthétisant » se supprime dans bien des cas, c'est un phénomène assez connu. En voici quelques exemples :

Il vous décarcassait un loup, comme il eût fait d'un simple lapin (A. Theuriet, *Ravageau*). *Quel homme ferait mieux que n'a fait cette bête*³ (Brizeux). *C'était triste, comme vous pensez* (A. Daudet). *Faible comme (= qu') il est* (v. Grevisse, § 1043, R. 3). *L'escalier est bien clair, bien beau, comme vous voyez* (H. Lavedan, *l'Appartement à louer*). *Mais cela ne fait rien, on peut visiter* (ibid.). *Il frappa au carreau un petit coup très faible. On n'entendit pas* (V. Hugo, *Les Misérables*). *Les gens de l'hôtel ne savent pas (= ne le savent pas, n'en savent rien)* (R. Dorgelès, *Le Promeneur nocturne*). La langue de tous les jours fournit : *J'ai vu, je sais, je connais ; je veux bien ; fais donc ! — Pas si vite, vous ne regardez pas.*

1. Ce terme désigne en général un sujet ou objet complexe qui représente un état de choses dépendant du prédicat central, expression dont l'*accusativus cum infinitivo* latin est la forme idéale : *hoc ita esse credo* ou *non credo*, où le verbe principal seul décide de « l'espèce-d'être » (la modalité) du prédicat de l'a. c. i.

2. En latin correspond la formule : *dico* + abl. limit. : *Quid est enim dulcius otio litterato ? iis dico litteris...* « J'entends de ces sciences... » (Cicéron, *disp. Tusc.* V, § 105).

3. Cet exemple est d'ailleurs douteux, le proverbe *faire* pouvant remplacer son antécédant au sens du verbe agir.

2° La seconde forme de l'ellipse consiste dans l'omission du verbe *être* qui, avec l'attribut prépositionnel (forme particulière de l'accopula), constitue le prédicat analytique ou composé. La préposition *de* serait donc la marque prédicative¹ comme dans les cas que voici :

a) *être de garde, de faction, de quartier, etc.* ; *il est d'usage*², *de rigueur, de mon devoir* ; *ce n'est pas de ma faute, de mon fait* ; *si j'étais (que) de vous*.

b) *De tout le mois de mars, nous n'eûmes pas un jour de bon* (A. Daudet, *L'Agonie de la Sémillante*). *Du bras qu'il avait de libre, il entoura le cou de son frère* (G. Bruno, *Le Tour de la France*). *Voilà deux heures de perdues*³.

c) *Et tout le monde de rire (voilà tout le monde riant, qui rit à rire*⁴). Dans ce cas *de* sert de signe modeste de grammaticalisation pour adoucir la pesanteur de l'infinitif.

1. D'une manière semblable MM. G. et R. Le Bidois expliquent la fonction de la préposition *de*. Elle « sert à signaler la présence d'un attribut ». V. Grevisse §922, p. 88 c, note 2 au bas de la page : *Le de* est devenu un simple indice de la valeur prédicative du terme qu'il introduit » (selon A. Blinkenberg, *Le Probl. de l'accord en français moderne*, p. 117).

2. Cp. lat. *moris, consuetudinis est*.

3. Ce *de* n'a pas eu, à l'origine, une valeur partitive ; c'est qu'une préforme : * *de perdu(es)*, *il y a deux heures* se trouverait en contradiction avec le mouvement naturel de la pensée. En outre les deux formes diffèrent essentiellement l'une de l'autre : le génitif partitif, représenté par le participe détaché avec *de*, porte l'accent faible du sujet psychologique (base de l'énoncé), tandis que le participe prédicatif lié au terme de rapport (*heures*) est chargé de la « mise dynamique » ou « énergétique ». Mais quand le sujet fait fonction de prédicat psychologique (but de l'énoncé), l'axiome psychodynamique relègue le prédicat grammatical au second plan, p. ex. : *Il n'y eut que les nœuds de cravate de supprimés*.

Un cas intéressant de « mise thématique » est celui de la décomposition du prédicat en deux fonctions syntaxiques, p. ex. *Pour un endroit propre, c'est un endroit propre* (A. France, *Crainquebille*) : le nucléus sémantique du prédicat apparaît une fois comme « thème » ou sujet de propos, l'autre fois comme composant du prédicat. D'autres exemples de cette expression typiquement française et partant intraduisible, v. *Syntactica und Stilistica*, Festschrift für Ernst Gamillscheg, p. 436/437.

4. Dans son livre remarquable sur l'infinitif de narration français, p. 257 A. Lombard voit dans ce *à* un « *ad* de mouvement, de direction, correspondant à l'idée ingressive de l'inf. de narration proprement dit ». Mais la supposition d'une valeur statique de la préposition conviendrait peut-être encore mieux au caractère affectif de cet infinitif en ce que l'action est représentée immédiatement dans la phase d'écoulement. Pour cet emploi de *à* comparons : *Tout le monde est sur le balcon, à guetter (= guettant)* (A. Daudet, *Le Photographe*). M. B. Pottier dit très bien : « Le participe » (ou gérondif ?) « considère le procès en cours ». Il exprime, par conséquent, un état passager.

Et d'un(e) (<* *et d'en être un(e)*), *et de deux*, etc., tournure qui s'emploie plus ou moins affectivement pour un compte subséquent ¹.

On dirait d'un fou s'analyse par conséquent : *On dirait que c'est d'un fou*. Littré explique ce paradigme par une ellipse trop vaste en supposant une forme : *On dirait que ce qu'il dit ou fait est d'un fou*. Comme le locuteur exprime un jugement sur la manière d'agir précédemment dépeinte, il suffit d'un *ce* comme élément de renvoi.

L'ellipse de *c'est* se rencontre dans beaucoup de cas :

a) Locutions toutes faites : *Inutile de dire que...* ; *impossible de s'entendre* ; *libre à + nom + inf.* ; *tant pis* ; *autant dire* (< *c'est autant dire* ou : *autant vaut dire*), *révérence parler* ² ; *savoir* (< *c'est à savoir*).

La condensation de *ce n'est pas que* se trouve dans *non que*.

b) Phrases nominales : a) *Pas un arbre du pays, pas une fleur de France, rien que des plantes exotiques...*, à *se croire* (= *c'est à se croire*) *en pleine*

1. On ne confondra pas ce *de* des cas cités dans a)-c) avec le *de* caractérisant la « pensée relationnelle » :

a) *Ce fripon de valet* (< *ce fripon qu'est un valet*, non : *qui est un valet*, comme le suppose Littré s. v. *de*), *un amour de petite chèvre*, *un drôle de corps*, *une paresseuse de dent* (A. Lichtenberger, *Le petit Trot*), *cette diable de musique*, *ce bête de lit* ; *ma bonne femme de mère*. Dans ces exemples il y a inversion fonctionnelle, qui rend le sujet (logique) dépendant du prédicat affectivement placé en tête.

b) *Voilà ce que c'est (que) de nous* (A. Thérive, *Querelles de langage*, t. I, p. 121) cite, à propos de notre sujet, le tour populaire : *Qu'est-ce que c'est de ça* et *Ce que c'est de nouvelle doctrine* (J. Benda, *La Trahison des clercs*, p. 252). M. M. Grevisse, à l'obligeance duquel je dois cette indication, rapproche encore de ceci : *Si l'on n'aimait pas, que serait-ce de la vie ?* (Molière, *Monsieur de Pourçognac*). Dans tous ces exemples il s'agit du *de* introduisant le « sujet de propos ». La préposition est conçue par M. Grevisse comme « instrument de ligature, un terme qui comble une sorte d'hiatus syntaxique ». Selon E. Lerch et E. Gamillscheg elle sert à séparer deux idées accentuées, thèse qui nécessite une petite observation : la coupe syntaxique est entre le prédicat antéposé et le sujet postposé, qui tous les deux ont une accentuation différente (accent de mise dynamique du prédicat psychologique et cadence du sujet psychologique). En tout cas on attribuera à la préposition *de* une signification, si abstraite soit-elle : elle caractérise le sujet explicatif comme terme de rapport (*ce fripon de valet*).

c) *Que j'en trouve encore une, de montre* (G. Courteline, *Monsieur qui a trouvé une montre*). Ici, la préposition indique avec une clarté toute particulière l'objet de rapport de l'article isolé, qui n'a pas d'existence indépendante.

2. Forme abrégée pour : à *parler par révérence*. Ce tour populaire et vieilli (v. Grevisse, § 750,5) à syntaxe américanisante est difficile à analyser. A. Tobler (VB, 111, 159) le ramène à une préforme : *par révérence parlé*. E. Lerch, par contre, suppose une altération de l'italien *riverenza per Lei* (?). Quant à la structure, on pourrait rapprocher le lat. *nefas videre* (Horace, épodes, XVI, 14).

Afrique (= *on croirait, dirait la pleine Afrique*) A. Daudet, *Tart. de Tar.*).

β) *Il lui offrit les trois quarts de ses richesses : nouveau refus* (G. Flaubert, *Légende de S. Julien*). *Là-dessus, nouveaux éclats de rire et causeries à n'en plus finir* (A. Daudet, *Le petit Chose*). Énonciations sans sujet faites par des substantifs verbaux. Que celles-ci présentent une forme elliptique, cela est prouvé par le fait que la syntaxe normale emploie la forme explicite, p. ex. : *Et tout le temps que je parlais, c'étaient entre eux des hochements de tête, de petits rires fins, des clignements d'yeux, des airs entendus* (Daudet, *Les Vieux*). Cette structure de phrase, caractérisée par l'absence de sujets personnels rend admirablement bien l'impression complexe du tableau, tout en vivifiant la représentation par des substantifs à effet actif.

γ) *Héritage, partage. — Songes, mensonges. — Araignée du matin, chagrin; araignée du soir, espoir. — Jour de fleurs, nuit de pleurs. — Jeu de main, jeu de vilain. — Voyage de maître, noce de valet. — Point de nouvelles, bonnes nouvelles. — D'autres pays, d'autres mœurs. — Autant de têtes, autant d'avis.* Équations aphoristiques sous forme de phrases jumelles ¹, dont la première renferme, pour ainsi dire, la prémisse, prononcée en ton ascendant, la seconde la conclusion formant la cadence.

Nous voilà à la fin. Notre recherche a abouti à deux hypothèses dont la seconde a peut-être plus de probabilité. Si ce résultat paraît assez modeste, nous croyons pourtant que, du moins, les digressions, méthodiquement nécessaires, ont apporté quelques vues nouvelles dans le domaine de la syntaxe.

Graz, octobre 1962.

M. REGULA.

1. Traduction du terme inventé par Th. Kalepky. Ce type de phrase consiste, au fond, dans la simple juxtaposition de sujet et prédicat. Ce qu'il y a de plus singulier à ce phénomène, c'est que le sujet, dont la saisie suppositive est bien marquée par la montée de la voix et la coupe syntaxique, est subordonné au prédicat à cause de son caractère hypothétique.